

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 avril 2024

---

CONFIDENTIALITÉ DES CONSULTATIONS DES JURISTES D'ENTREPRISE - (N° 2469)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 78

présenté par  
M. Terlier

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 17 par la phrase suivante :

« Le scellé ainsi que le procès-verbal sont conservés en l'étude du commissaire de justice. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision.